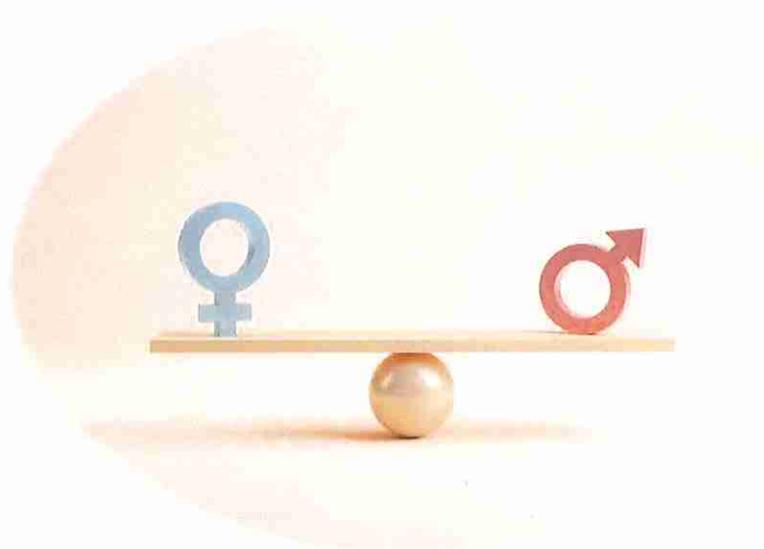


Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2023

Ville de Villeeneuve-la-Garenne



SOMMAIRE

Introduction

I. La Gouvernance

II. Données démographiques territoriales sexuées

III. Etat des lieux des politiques publiques en matière d'égalité femmes hommes

IV. Etat des lieux sur l'égalité au sein de la collectivité

Introduction

L'égalité entre les femmes et les hommes au cœur d'une politique transversale : Le contexte de mise en œuvre du rapport

Le rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a été introduit par l'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui stipule qu'il appartient aux collectivités de plus de 20 000 habitants de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de l'administration, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Avec ses 24 592 habitants en 2020 la ville de Villeneuve-la-Garenne est directement concernée par la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes, obligation prescrite par la loi du 4 août 2014.

Ce rapport doit attester de la mise en œuvre d'une politique intégrée de l'égalité femmes hommes au sein de la collectivité, en direction du public, comme en direction des agents. Toutes les politiques publiques doivent être envisagées du point de vue du genre afin de déterminer l'impact qu'elles exercent sur la vie des femmes et des hommes. Ce rapport doit également témoigner du développement d'actions spécifiques s'adressant aux femmes et aux hommes afin de corriger les inégalités rencontrées dans différents champs sociaux. Enfin, il doit établir des orientations pluriannuelles permettant de favoriser l'égalité.

La ville de Villeneuve-la-Garenne s'est engagée en faveur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur son territoire. En 2020, elle a créé une délégation Egalité Femmes-Hommes, prise en charge par une élue référente. En 2023, elle poursuit, par la création d'un poste de chargée de missions égalité femmes-hommes rattaché à la Direction de la cohésion sociale et des partenariats extérieurs, afin de coordonner les différentes actions. Une ligne budgétaire dédiée viendra compléter le poste pour l'année 2024.

Afin de garantir l'égalité professionnelle entre agents et de s'assurer que tous les habitants et habitantes bénéficient à égalité des politiques mises en œuvre par la ville, la Ville a souhaité disposer d'un état des lieux. La ville a donc réalisé deux diagnostics : un diagnostic sur l'égalité professionnelle accompagnée par le cabinet Egaé d'une part et un diagnostic sur ses politiques publiques d'autre part.

Cette étude et sa restitution ne constituent pas une fin en soi. Il s'agit, au contraire, de permettre la mise en place d'un plan d'action visant à réduire les inégalités. C'est également l'occasion de signer le 8 mars 2024 la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. La Ville a ainsi décidé d'agir de façon transversale afin que l'ensemble des politiques publiques locales n'aggravent pas les inégalités déjà inscrites au sein de la société, mais contribuent, au contraire, à les réduire.

I. La Gouvernance

La ville de Villeneuve-la-Garenne a depuis 2020 une délégation égalité femmes-hommes représentée par une Maire adjointe : Madame Larik.

Depuis, la ville de Villeneuve-la-Garenne mène une réflexion autour des droits des femmes et de l'égalité et a pris des engagements structurants, qui forment le socle des politiques publiques développées autour de ces enjeux.

- Être signataire de la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Vie Locale
- Soutenir les associations locales de défense des droits des femmes et/ ou promouvant l'égalité femmes-hommes
- Célébrer la Journée Internationale des Droits des femmes et mener celle de lutte contre les violences faites aux femmes
- Adhérer au Centre Hubertine Auclert

La ville s'est dotée de moyens humains et financiers afin de mener à bien sa politique en faveur de l'égalité femmes-hommes. Depuis juin 2023, un poste en équivalent temps plein de chargée de mission égalité femmes-hommes a été créé et la mission de lutte contre les violences faites aux femmes a été réactivée et rattachée au service Prévention Médiation. De plus, en 2024 la mission égalité femmes-hommes sera dotée d'un budget.

II. Données démographiques territoriales sexuées

La question des inégalités à l'échelle locale :

La question des inégalités femmes-hommes, souvent débattue au niveau national, l'est bien moins sur le plan local. Pourtant, la commune est un échelon privilégié pour s'emparer de telles problématiques. Du fait de sa proximité, elle permet de développer la solidarité et le vivre-ensemble. Elle est la mieux placée pour répondre aux préoccupations de ses habitant.es, et pour mettre en place des politiques publiques plus égalitaires. Les inégalités sont fortement corrélées au contexte culturel, économique et social spécifique dans lequel elles s'inscrivent. Aussi, la Ville a une responsabilité et un rôle majeur à exercer pour agir contre toute forme de discriminations.

Selon le dernier recensement Insee (2020), la commune de Villeneuve-la-Garenne compte 24 592 habitants et habitantes soit 500 personnes de plus qu'en 2019 : 12 772 femmes (soit 51,9%) et 11 820 hommes (soit 48,1%). La répartition des femmes et des hommes est globalement similaire aux données de l'édition précédente.

Population par sexe et âge :

| | Hommes | % | Femmes | % |
|-----------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| Ensemble | 11 820 | 100,0 | 12 772 | 100,0 |
| 0 à 14 ans | 2 999 | 25,4 | 2 748 | 21,5 |
| 15 à 29 ans | 2 153 | 18,2 | 2 388 | 18,7 |
| 30 à 44 ans | 2 446 | 20,7 | 2 861 | 22,4 |
| 45 à 59 ans | 2 201 | 18,6 | 2 202 | 17,2 |
| 60 à 74 ans | 1 414 | 12,0 | 1 673 | 13,1 |
| 75 à 89 ans | 550 | 4,7 | 801 | 6,3 |
| 90 ans ou plus | 57 | 0,5 | 100 | 0,8 |
| 0 à 19 ans | 3 808 | 32,2 | 3 541 | 27,7 |
| 20 à 64 ans | 6 524 | 55,2 | 7 374 | 57,7 |
| 65 ans ou plus | 1 488 | 12,6 | 1 857 | 14,5 |

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

→ En résumé :

- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à Villeneuve-la-Garenne, comme à l'échelle nationale
- La répartition des femmes et des hommes est globalement stable par rapport aux données précédentes.

Scolarisation et niveau de qualification :

Scolarisation selon le sexe et l'âge en 2020 :

| | Ensemble | Population scolarisée | Part de la population scolarisée en % | | |
|----------------|----------|-----------------------|---------------------------------------|--------|--------|
| | | | Ensemble | Hommes | Femmes |
| 2 à 5 ans | 1 676 | 1 234 | 73,6 | 75,1 | 72,0 |
| 6 à 10 ans | 1 969 | 1 879 | 95,4 | 96,0 | 94,8 |
| 11 à 14 ans | 1 428 | 1 391 | 97,5 | 97,6 | 97,3 |
| 15 à 17 ans | 1 026 | 967 | 94,3 | 95,0 | 93,6 |
| 18 à 24 ans | 2 081 | 1 131 | 54,4 | 48,8 | 59,6 |
| 25 à 29 ans | 1 434 | 166 | 11,6 | 11,4 | 11,8 |
| 30 ans ou plus | 14 304 | 244 | 1,7 | 1,4 | 2,0 |

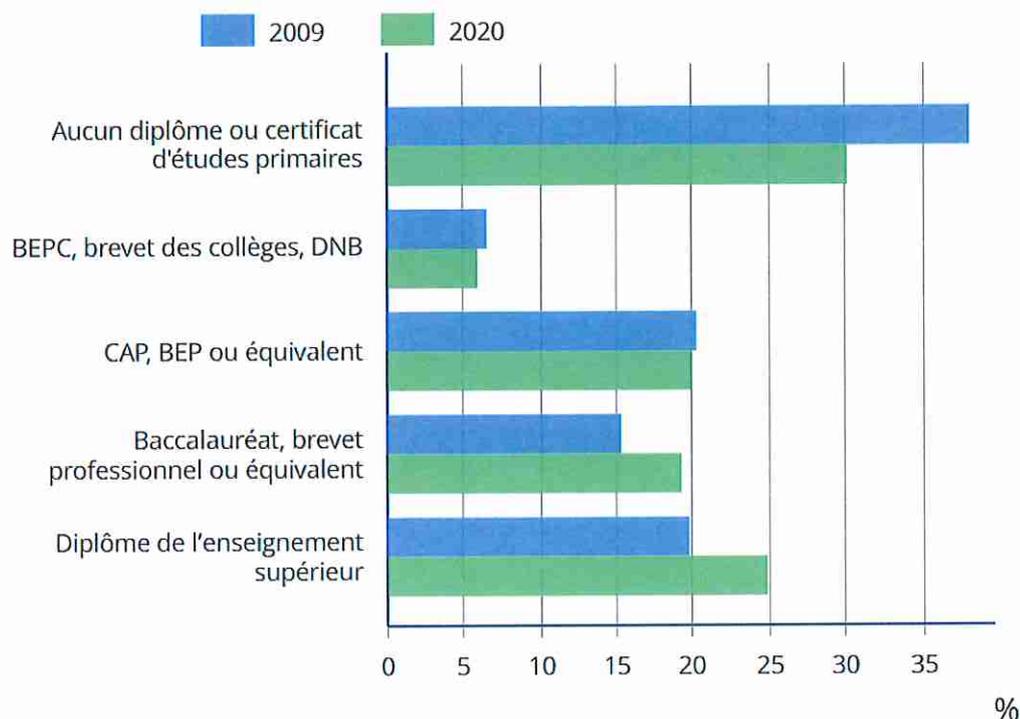
Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023

Par rapport aux données INSEE 2019, on constate peu de différences notables. Cependant, la part d'hommes de 18 à 24 ans scolarisée chute de 53,4 % à 48,8%. Pour les 25-29 ans, la part d'hommes chute également de 14% à 11,4% et celles des femmes de 14% à 11,8%.

Répartition par diplôme de la population :

La répartition par diplôme de la population villénogarennoise, selon le sexe, en 2020 est la suivante :

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Sources : Insee, RP2009, RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

→ En résumé :

- A Villeneuve-la-Garenne, entre 2009 et 2020 la population est passée de 19.7% de diplômés de l'enseignement supérieur à 24.8%.
 - Les non diplômés sont passés de 38.1% à 30.2% entre 2009 et 2020.
 - La part des villénogarennois hommes de 18 à 24 ans scolarisés chute entre 2019 et 2020 de 53.4% à 48.8%.
- Les femmes entre 18 et 24 ans sont plus scolarisées que les hommes en 2020 : 59.6% contre 48.8%

Activités et emploi :

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2020

Selon les données INSEE 2020 pour la ville de Villeneuve-la-Garenne, 70,6% de la population est active avec un taux d'emploi de 57.7%.

| | Population | Actifs | Taux d'activité en % | Actifs ayant un emploi | Taux d'emploi en % |
|-----------------|---------------|---------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| Ensemble | 15 501 | 10 942 | 70,6 | 8 949 | 57,7 |
| 15 à 24 ans | 3 107 | 1 067 | 34,4 | 731 | 23,5 |
| 25 à 54 ans | 9 803 | 8 300 | 84,7 | 6 843 | 69,8 |
| 55 à 64 ans | 2 591 | 1 575 | 60,8 | 1 375 | 53,1 |
| Hommes | 7 333 | 5 533 | 75,5 | 4 537 | 61,9 |
| 15 à 24 ans | 1 532 | 562 | 36,7 | 348 | 22,7 |
| 25 à 54 ans | 4 655 | 4 224 | 90,7 | 3 535 | 75,9 |
| 55 à 64 ans | 1 147 | 747 | 65,2 | 654 | 57,1 |
| Femmes | 8 167 | 5 409 | 66,2 | 4 411 | 54,0 |
| 15 à 24 ans | 1 575 | 505 | 32,1 | 384 | 24,4 |
| 25 à 54 ans | 5 148 | 4 076 | 79,2 | 3 308 | 64,2 |
| 55 à 64 ans | 1 444 | 827 | 57,3 | 720 | 49,9 |

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Les hommes ont un taux d'activité de 75.5% et les femmes de 66.2% en 2020.

Emploi selon le statut professionnel :

| | 2009 | % | 2014 | % | 2020 | % |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Ensemble | 8 162 | 100,0 | 9 039 | 100,0 | 9 457 | 100,0 |
| Salariés | 7 614 | 93,3 | 8 504 | 94,1 | 8 785 | 92,9 |
| <i>dont femmes</i> | <i>3 175</i> | <i>38,9</i> | <i>3 615</i> | <i>40,0</i> | <i>3 782</i> | <i>40,0</i> |
| <i>dont temps partiel</i> | <i>908</i> | <i>11,1</i> | <i>1 141</i> | <i>12,6</i> | <i>1 356</i> | <i>14,3</i> |
| Non-salariés | 547 | 6,7 | 535 | 5,9 | 671 | 7,1 |
| <i>dont femmes</i> | <i>170</i> | <i>2,1</i> | <i>157</i> | <i>1,7</i> | <i>208</i> | <i>2,2</i> |
| <i>dont temps partiel</i> | <i>47</i> | <i>0,6</i> | <i>49</i> | <i>0,5</i> | <i>91</i> | <i>1,0</i> |

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales lieu de travail, géographie au 01/01/2023

L'emploi des femmes selon leur statut professionnel reste stable entre 2009 et 2020.

Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2020 :

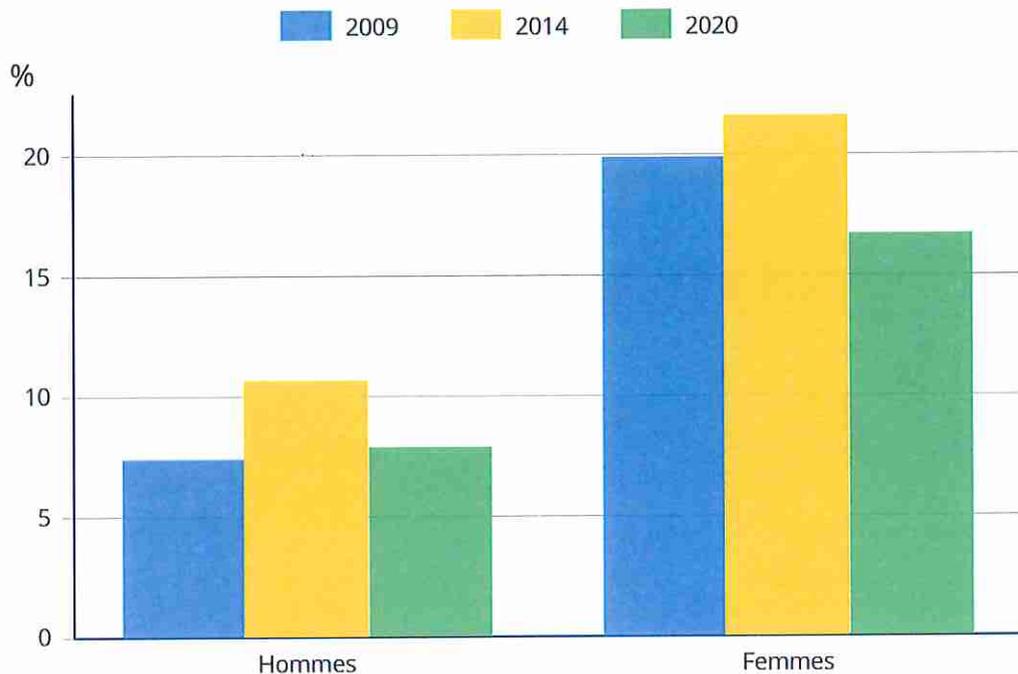
| | Hommes | % | Femmes | % |
|---|---------------|-------------|---------------|-------------|
| Ensemble | 4 635 | 100 | 4 463 | 100 |
| Salariés | 4 140 | 89,3 | 4 266 | 95,6 |
| Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée | 3 502 | 75,6 | 3 600 | 80,7 |
| Contrats à durée déterminée | 348 | 7,5 | 479 | 10,7 |
| Intérim | 149 | 3,2 | 45 | 1,0 |
| Emplois aidés | 26 | 0,6 | 21 | 0,5 |
| Apprentissage - Stage | 115 | 2,5 | 121 | 2,7 |
| Non-Salariés | 495 | 10,7 | 197 | 4,4 |
| Indépendants | 315 | 6,8 | 103 | 2,3 |
| Employeurs | 180 | 3,9 | 94 | 2,1 |
| Aides familiaux | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 |

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Les femmes sont en grande partie salariées (95.6%), plus que les hommes (89.3%).

Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe :

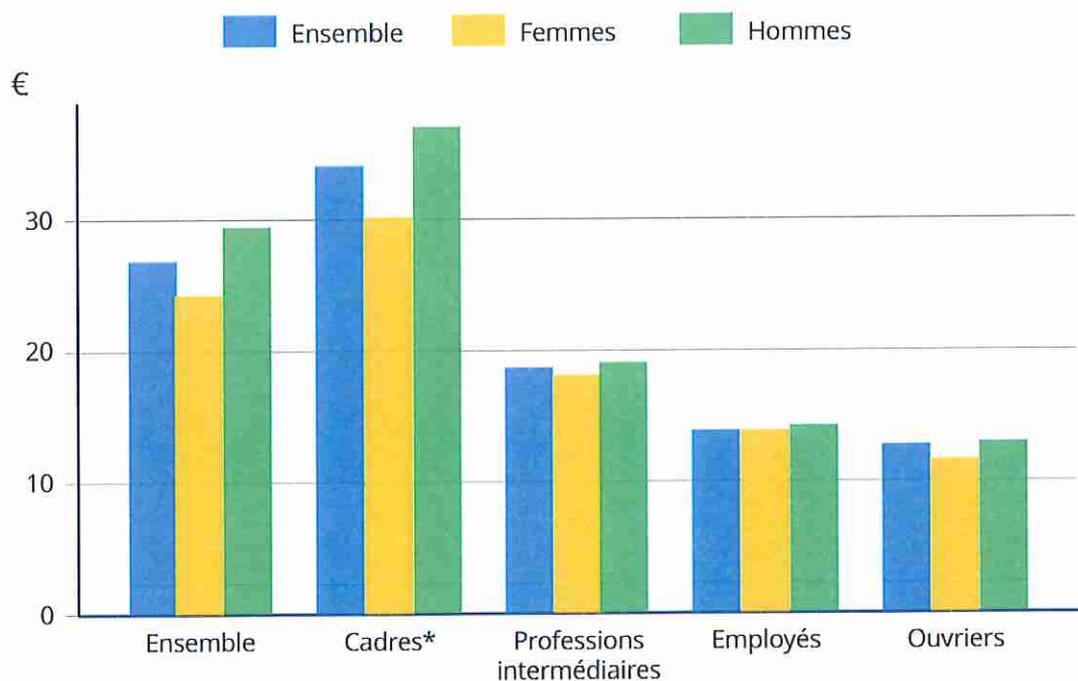
ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Les femmes sont beaucoup plus à temps partiel que les hommes. En 2020, 16.7% des femmes étaient à temps partiel contre 7.9% des hommes.

Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021 :

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021



| | Ensemble | Femmes | Hommes |
|----------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Ensemble | 26,9 | 24,2 | 29,4 |
| Cadres* | 34,0 | 30,2 | 37,0 |
| Professions intermédiaires | 18,6 | 18,2 | 19,0 |
| Employés | 13,9 | 13,8 | 14,2 |
| Ouvriers | 12,7 | 11,6 | 12,9 |

* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

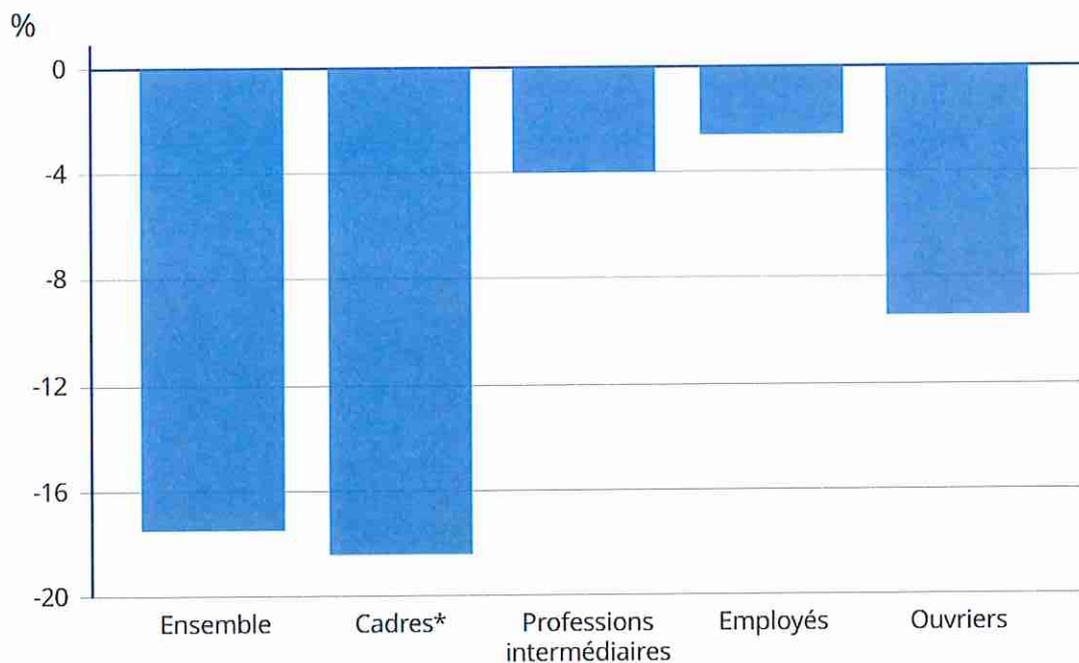
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Dans toutes les catégories socio-professionnelles, les femmes gagnent moins que les hommes.

Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021 :

SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

L'écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles est de 17.5%. Cela s'élève à 18.4% pour les cadres.

Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2021 :

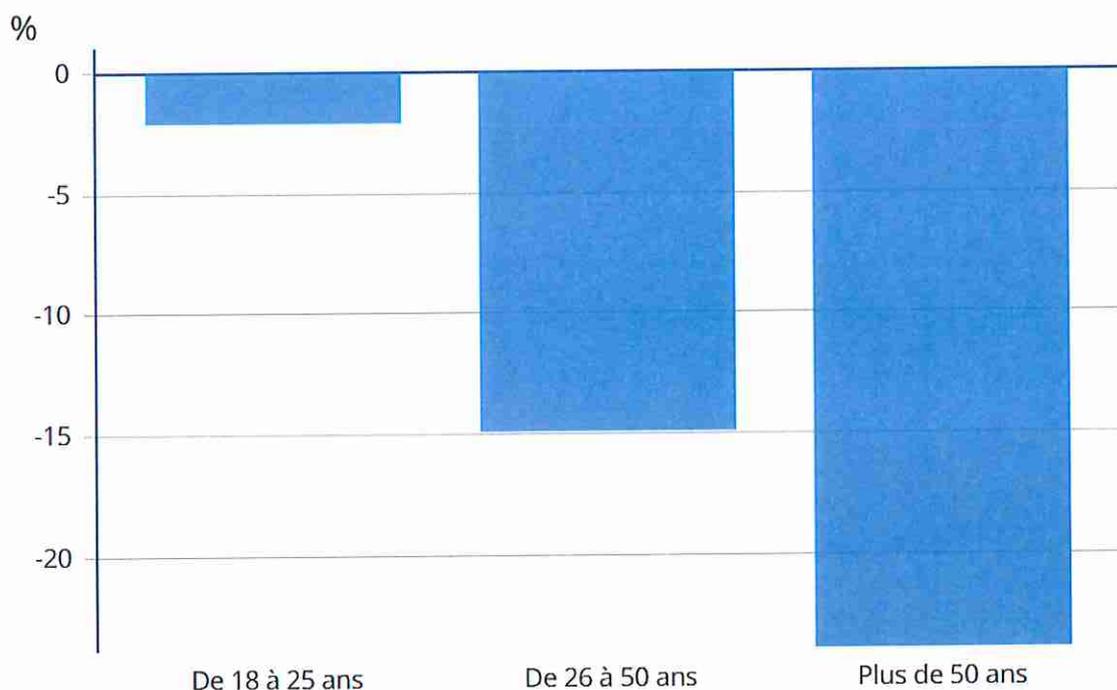
| | Ensemble | Femmes | Hommes |
|----------------|----------|--------|--------|
| De 18 à 25 ans | 13,2 | 13,1 | 13,3 |
| De 26 à 50 ans | 26,0 | 23,8 | 28,0 |
| Plus de 50 ans | 32,8 | 28,1 | 37,0 |

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon l'âge en 2021 :

SAL G4 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon l'âge en 2021



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

→ En résumé :

- Dans toutes les catégories socio-professionnelles, le salaire net horaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes.
- Cet écart est particulièrement marqué pour les cadres. Cet écart est stable depuis plusieurs années.

- L'écart de salaire est beaucoup plus marqué pour la catégorie des plus de 50 ans.

Composition des familles

| | 2009 | % | 2014 | % | 2020 | % |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Ensemble | 6 308 | 100,0 | 6 311 | 100,0 | 6 324 | 100,0 |
| Couples avec enfant(s) | 3 193 | 50,6 | 3 227 | 51,1 | 3 191 | 50,5 |
| Familles monoparentales | 1 540 | 24,4 | 1 630 | 25,8 | 1 656 | 26,2 |
| Hommes seuls avec enfant(s) | 196 | 3,1 | 206 | 3,3 | 214 | 3,4 |
| Femmes seules avec enfant(s) | 1 344 | 21,3 | 1 424 | 22,6 | 1 443 | 22,8 |
| Couples sans enfant | 1 575 | 25,0 | 1 455 | 23,1 | 1 477 | 23,4 |

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

En 2020, 26.2% des compositions des familles sont des familles monoparentales : 22.8% des femmes seules avec enfants contre 3.4% d'hommes seuls avec enfants.

III. Etat des lieux des politiques publiques en matière d'égalité femmes hommes

Afin de permettre à la Ville de développer une véritable politique locale d'égalité, pour favoriser les droits des femmes, il est apparu nécessaire de réaliser un premier diagnostic au sein de la commune. Ce document donnera à voir une vision d'ensemble des réalités territoriales, permettant d'aider au déploiement d'un plan d'actions qui devra répondre aux grands enjeux et problématiques alors mis en évidence.

Lancé en septembre 2023, ce diagnostic servira de base pour définir les grands axes prioritaires d'actions en matière d'égalité femmes-hommes. En parallèle, le 8 mars 2024, la ville signera la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Ce diagnostic intervient aux prémices de la mise en œuvre d'une action municipale coordonnée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vient donc interroger les conditions de réussite de l'action à venir. Si différentes actions spécifiques sont déployées à ce jour sur cette thématique, il convient néanmoins de les intégrer, plus largement, à l'ensemble des politiques publiques.

La démarche bénéficie d'un portage politique affirmé, avec une large mobilisation de la Direction et des services de la ville.

La commune peut s'appuyer sur la présence de plusieurs personnes ou groupes ressources sur les questions d'égalité : une élue en charge de l'égalité femmes hommes très investie sur le sujet, une chargée de mission à temps plein sur les questions d'égalité et une responsable du service Prévention Médiation experte de l'égalité femmes hommes et portant la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'ensemble des professionnels des services de la ville s'est montré sensible à la démarche et convaincu de sa pertinence dans le cadre des politiques déployées sur le territoire.

Enfin, les actions déployées gagneront à s'intégrer dans une stratégie globale, renforçant la lisibilité et la visibilité de cette nouvelle politique. La signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et l'élaboration de deux plans d'actions (interne et relatif aux politiques publiques) permettront d'asseoir la politique municipale en la matière.

Autour de ce diagnostic :

Enjeux dans lequel ce diagnostic a été mené :

- S'appuyer sur les 4 grands enjeux nationaux et les décliner localement en fonction des besoins de la ville (la lutte contre les violences faites aux femmes ; la santé des femmes ; l'égalité professionnelle et économique ; la culture de l'égalité).

- Pourquoi un diagnostic ?
- Identifier les inégalités
- Respecter les obligations réglementaires
- Dégager des priorités
- Légitimer la politique égalité femmes-hommes
- Recenser l'existant, le valoriser
- Convaincre sur la nécessité d'agir

Objectifs de la politique égalité femmes-hommes à Villeneuve-la-Garenne :

- Sensibiliser sur les droits des femmes
- Lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes
- Promouvoir l'égalité des sexes
- Célébrer les réussites des femmes
- Fédérer les services
- Créer une culture de l'égalité

Comment ce diagnostic a été mené ?

- Méthodologie proposée par le Centre Hubertine Auclert
- 4 autres collectivités rencontrées
- 25 services interrogés au sein des différentes directions de la ville

Analyse des ressources et des résultats :

Responsabilité démocratique/ Rôle du politique

En 2020 la ville de Villeneuve-la-Garenne comptait : 11 820 hommes (48%) et 12 772 femmes (52%) (chiffres INSEE). Le nombre d'inscrits sur les listes électorales est le suivant : 53,6% (7036), hommes : 46,2% (6030). La part des femmes élues parmi la part des conseillers et conseillères du conseil municipal s'élève à 48,6% (17 femmes et 18 hommes).

Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas eu de temps à grande échelle pour former les élus ou les agents de la ville à l'égalité femmes-hommes ou aux luttes contre les discriminations. En 2024, est prévu un temps de sensibilisation pour tous les élus sur l'égalité femmes hommes. Ce temps sera animé par le centre Hubertine Auclert.

La ville a décidé pour 2024 de demander des données sexuées concernant la composition des conseils d'administration des associations subventionnées.

Cadre général pour l'égalité

La ville de Villeneuve-la-Garenne travaille actuellement à un mode de récolte de données sexuées concernant les bénéficiaires des dispositifs qu'elle met en place.

Depuis juin 2023, une chargée de mission égalité femmes/hommes et une responsable du service prévention médiation qui s'occupe de la lutte contre les violences faites aux femmes ont été recrutées. A partir de 2024, la ville, en plus des recrutements qu'elle a mené en 2023 concernant l'égalité femmes hommes, dédiera un budget à la mission égalité femmes hommes.

La ville a toujours été attentive à célébrer la journée des droits des femmes le 8 mars et à mener des actions pour la journée de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre.

Aujourd'hui en termes de communication, le service communication a créé un univers graphique reconnaissable « place à l'action » pour toutes les actions qui vont porter sur l'égalité femmes-hommes ou à la lutte contre les violences faites aux femmes.

En 2023, un diagnostic interne sur l'égalité professionnelle a été mené avec le cabinet Egae. De plus, un diagnostic ville est également en cours de finalisation.

Pour 2024, la mission égalité femmes hommes prévoit la mise en place de groupes de travail et de nommer des référents égalité au sein de la collectivité. De plus, à la suite des 2 diagnostics, la ville mettra en place un plan d'actions concernant la mise en œuvre de sa politique publique en direction des habitants mais aussi en interne de la ville concernant l'égalité professionnelle.

Pour développer la visibilité de la politique publique égalité femmes hommes, la ville a réparti les moyens de la manière suivante :

- Cadre général de l'égalité : 85 000 euros (valorisation salaire + actions)
- Prévention, lutte contre les violences faites aux femmes : 50 000 euros (valorisation salaire + actions)
- Vie associative/ politique de la ville : 50 000 euros (subventions, participation évènements...)
- Jumelage : 5000 euros
- Garde d'enfants : 10 000 euros
- Jeunesse : 20000 euros
- Santé/ accès aux droits : 20000 euros
- Culture : 10000 euros
- Sports : 10000 euros
- Emploi : 5000 euros

FOCUS 8 mars 2023 :

« Une journée, celle du 8 mars, pour faire entendre la cause des femmes, leurs revendications, leurs engagements. Mais parce que l'évolution de nos pensées, de la société dans son entier, mérite plus qu'une journée, la programmation choisie s'égraine jusque fin mars.

Prévention et information autour des libertés individuelles et de l'émancipation des femmes se retrouvent dans nombre de rendez-vous proposés.

Tout au long du mois de mars, il sera aussi question d'égalité entre les hommes et les femmes, de genre (humain). Être femme, c'est prendre conscience de son corps, de ce que l'on est et de ce dont on a besoin pour se protéger, pour prendre soin de soi, pour avoir confiance en soi et in fine pour pouvoir parler, s'exprimer et se revendiquer. Autant d'enjeux essentiels qui doivent pouvoir être abordés en mars, mais aussi tout au long de l'année. »

En 2023, diverses actions ont été portées par les services de la ville et les associations lors de la journée internationale des droits des femmes :

- 2 expositions en accès libre
- Des ateliers avec le CIDFF
- Le festival de cinéma « telles femmes, tels films »
- Des ateliers à la bibliothèque Aimé Césaire
- Des actions portées par les associations de la ville

Vie Associative et politique de la ville

La vie associative à Villeneuve-la-Garenne a été restructurée en juin 2023. L'égalité femmes hommes a toujours été une question fortement portée au niveau de la vie associative.

Aujourd'hui, les dossiers de demandes de subvention pour les associations ne contiennent pas de statistiques sexuées : les informations concernent seulement les membres du bureau. Depuis 2024, le dossier de demande de subvention a été revu. Tendre vers l'égalité femmes hommes, devient un critère immuable pour toute demande.

Aujourd'hui une dizaine d'associations à Villeneuve-la-Garenne travaillent de façon poussée sur l'égalité femmes hommes. Cela peut être à travers des actions, un public, des ateliers... Cela est de plus en plus pris en compte par le monde associatif. La ville observe également que la majorité des bénévoles au sein des associations sont des femmes.

Dans le contrat de ville, l'égalité femmes hommes est un axe transversal. Depuis 2022, la ville demande des données sexuées aux porteurs de projets. Le contrat de ville soutient une dizaine d'actions qui soit sont à destination des femmes directement, soit promeuvent l'égalité femmes hommes.

Dans le nouveau contrat de ville qui verra le jour en 2024, l'égalité femmes hommes est une priorité qui doit se retrouver dans l'opérationnalité.

Education/ Affaires scolaires

Le service Enfance constate que la fréquentation du périscolaire est équilibrée en termes de mixité. Toutefois, au niveau des rendez-vous proposés aux différents parents, la présence des mères plus que celle des pères est largement constatée.

La mixité entre filles et garçons ne pose pas de problème jusqu'à 8-9 ans selon le service Enfance. Les enfants ont moins tendance à se mélanger à cet âge-là. Les animateurs sont donc vigilants dans leurs pratiques à prendre en compte cette problématique. Ils proposent des activités mixant les filles et les garçons par exemple. Les animateurs de la ville, n'ont pas reçu à grande échelle de formations sur le sujet de l'égalité. Le service Enfance propose de former ses animateurs sur des espaces non genrés pour penser la mixité pour les plus grands, à la suite du constat établi.

Le PEDT (projet éducatif de territoire), socle de la politique éducative de la ville, n'a pas inscrit l'égalité filles/ garçons dans ses priorités. La Direction de l'Education, face à ce constat, a proposé de l'inscrire pour les prochaines années. Par exemple, dans la cité éducative, l'axe égalité filles/garçons est un axe transversal.

Aujourd'hui, nous constatons que l'aménagement des cours d'école en « cours oasis » permet de revoir les espaces en termes d'appropriation de l'espace par les filles et les garçons. Cela permet de moins « genrer » les espaces (terrain de foot « que » fréquenté par les garçons par exemple). La ville a déjà commencé une réflexion sur les cours Oasis avec le groupe scolaire Coubertin.

De plus, la ville a souhaité développer ses actions vers les parents en créant une coordination parentalité depuis 2019. Cette coordination pilote des actions en direct auprès de parents et accompagne et réunit différents acteurs de la parentalité. Les actions sont majoritairement fréquentées par des femmes, des mères. En 2023, lors de la semaine de l'Education et de la parentalité, la coordination parentalité et la mission égalité femmes hommes ont mis en place avec le collectif « t'as pensé à ? » 2 visios interactives sur la charge mentale. Cela a réuni une vingtaine de participantes.

La garde d'enfant

Aujourd'hui la ville de Villeneuve-la-Garenne a 7 crèches dont une halte-garderie qui comprennent 247 places. Les crèches sont très demandées par la population et malheureusement la ville ne peut pas répondre à toutes les demandes. Il existe également un manque d'assistante maternelle sur la ville pour répondre à la demande.

La ville a fait également le choix de réserver des places à la halte-garderie pour des personnes en insertion, prenant des cours de français, ayant besoin de façon ponctuelle d'un mode de garde. Cela facilite le retour à l'emploi des femmes notamment.

Le service Petite Enfance ne compte que 2 hommes parmi son équipe. Il est très compliqué de recruter des hommes, très peu postulent à ces métiers.

L'équipe a déjà eu des formations sur l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge. Le service possède une charte de la petite enfance et des projets d'établissements où il est question de mixité.

La jeunesse

Le service jeunesse est fréquenté à 25% de filles et 75% de garçons hors vacances scolaires et cela s'équilibre à 50/50 lors des vacances scolaires. Sur les projets tels que les séjours, le service impose du 50/50.

Cette année le CIDFF est intervenu 2 fois lors des ateliers philo : une fois sur la question du sexisme et une autre fois sur les questions LGBTQI+ et le harcèlement. Cela était destiné aux 12-17 ans.

En 2023, le service jeunesse a porté le projet les valeurs républicaines. Ce projet avait comme objectif de favoriser la mixité et promouvoir l'égalité femmes hommes.

Le groupe était constitué de 10 jeunes filles et garçons âgés entre 12 et 17 ans habitant Villeneuve-la-Garenne. La finalité était de créer une vidéo sur le thème des valeurs républicaines dans sa globalité vu par les jeunes. Les jeunes ont opté à l'unanimité pour l'égalité femme/homme.

Le calendrier d'actions incluait une sortie au théâtre à Paris pour assister à une pièce sur les violences faites aux femmes, des rencontres débats sur la place de la femme dans la société mais également une visite de l'assemblée nationale. Le groupe a pu rapidement rencontrer la Maire adjointe de la commune en charge de l'égalité femme/homme avec qui ils ont pu échanger sur la vision et le rôle d'un élu local en la matière.

L'objectif du projet étant également de sonder les jeunes et la population locale sur cette thématique, l'équipe a mis en place un micro-trottoir réalisé par les jeunes sur l'ensemble du territoire. Le groupe a également réalisé un « Draw my life » sur l'histoire de la femme. Une vidéo en dessin explicatif sur l'histoire de la femme rédigé et dessiné par les jeunes.

Avant la soirée de restitution, les jeunes ont rencontré le 10 février 2023 Isabelle Rome, alors Ministre chargée de l'égalité femmes hommes ce qui leur a permis d'approfondir encore leur réflexion sur les enjeux liés à cette thématique et ce qui a donné à leur démarche une dimension plus concrète encore et indéniablement valorisante.

Une fois le montage finalisé, a eu lieu le 17 mars 2023 la soirée de restitution du projet dans la salle André Malraux en présence du Maire, des élus ainsi que de Xavier Lacovelli sénateur des Hauts de Seine. Ainsi le groupe a eu l'occasion de présenter et de valoriser le projet devant 150 personnes puis d'échanger avec le public sur le sujet avec un quizz participatif, et des échanges spontanés sur la thématique.

La santé et l'accès au droit

A Villeneuve-la-Garenne, c'est le CCAS qui pilote la politique en matière de santé sur la ville. Il s'est doté d'un contrat local de santé, signé le 30 novembre 2021 et qui a comme objectif de déployer

les différentes actions sur 2021 à 2026. Ces actions sont caractérisées par une importante coordination des acteurs santé du territoire. L'année 2023 a été caractérisée par le soutien à l'offre de soins sur le territoire ; notamment l'appui au réseau partenarial des acteurs de santé locaux, avec par exemple, l'aide au développement des Maisons de santé.

Les actions de prévention et accès aux soins ont été aussi fortement présentes, par exemple : la « Semaine de ma santé » pour favoriser l'activité physique et sportive, et une alimentation saine et adaptée ; « Bus Santé femmes », pour favoriser et encourager l'accès des femmes à la santé.

Le Bus Santé femmes est venu deux fois en 2023 : le 14 mars et le 2 juin. Ce projet est porté par l'Institut des Hauts de Seine. C'est un dispositif innovant. Installé sur le parvis de l'hôtel de ville, le BUS propose divers dépistages et la possibilité de rencontrer des professionnels de la santé et du social. Plusieurs dizaines de femmes ont répondu présentes.

Le CCAS porte également des actions lors de sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus lors d'octobre rose. Le 31 octobre sur le parvis de la Mairie, un stand de sensibilisation était présent. 20 personnes ont été présentes. Tous les soirs du mois d'octobre, l'Hôtel de ville a été illuminé de rose.

Le CCAS travaille également en partenariat avec des associations qui promeuvent la santé de la femme comme par exemple la croix rouge avec son centre médical ou bien l'espace santé jeune qui intervient en établissements scolaires et sensibilise les jeunes aux relations filles/ garçons.

En 2020, 26.2% des compositions des familles sont des familles. 87% des familles monoparentales ont à leur tête une femme. Ces familles cumulent un certain nombre de difficultés : faibles ressources, mal logement... Pour certaines familles cela est lié aux conditions d'emploi des mères, souvent précaires. Elles doivent également mener un combat pour la garde d'enfant souvent plus compliquée. Le CCAS prend en compte cette fragilité dans le cadre de ses aides sociales facultatives (ASF).

De plus, la ville dispose d'un point justice au sein de l'Espace Nelly Roussel.

Le point justice propose des permanences de deux natures différentes :

- Les permanences dites juridiques (ADIL, CIDFF, avocats)
- Les permanences complémentaires de services publics (écrivain public, CAF, CRAMIF , Pôle social départemental, CRESUS, évaluation linguistique...)

Le CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles) assure une permanence hebdomadaire. En 2023, 99% des personnes reçues sont des femmes. Les entretiens durent en général 30 min et sont anonymes. Au total il y a une centaine d'entretien dans l'année.

De plus, le point justice propose des temps de sensibilisation et d'informations collectives, notamment autour des droits des femmes et des violences dans le couple.

Prévention, sécurité et lutte contre les violences

A ce jour, la ville n'a pas de données locales sur le nombre estimé de femmes victimes de violence. En France, pour rappel, 244 000 femmes sont victimes de violences. La ville souhaite avoir une meilleure connaissance des données concernant les violences faites aux femmes et va créer au cours de l'année un observatoire des violences faites aux femmes. De plus un contrat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (CLVSS) est en cours de construction.

La ville apporte son soutien financier à l'association l'Escale qui lutte contre les violences faites aux femmes. L'Escale qui possède 11 appartements d'urgence pour 23 places.

Depuis juin 2023, une dynamique s'est installée pour former les agents de la ville au contact du public concernant les violences faites aux femmes.

FOCUS 25 novembre 2023 : journée de lutte contre les violences faites aux femmes :

Voici les actions proposées par la ville lors des événements autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes :

- Ouverture de cours de sport aux femmes de la ville
- Mercredi 22 novembre à 18h : Illumination de la façade de l'Hôtel de Ville
Villeneuve-la-Garenne adopte ce code couleur Orange en illuminant les lieux emblématiques de la ville : L'Hôtel de Ville, le poste de Police Municipale et l'Espace Nelly Roussel pour symboliser un avenir sans violence à l'encontre des femmes et des filles.
- Mercredi 22 et Samedi 25 Novembre à 15h : Démonstration et cours de self-défense
L'association Djihène Academy entraîne les femmes aux techniques d'autodéfense. 3 séances de 45 minutes d'initiations gratuites et non mixtes aux techniques de self-défense. (Centre Commercial Quartz)
- Vendredi 24 novembre de 10h à 12h30 : Café police
Des agents de la Police Municipale sont présents pour vous informer, vous conseiller et vous écouter, de façon conviviale, autour d'un café offert lors du marché.
- Vendredi 24 novembre à 19h : Théâtre « Je me porte bien »
Cette pièce écrite et mise en scène par la policière Sonia Aya nous éclaire sur les violences conjugales. La représentation est suivie d'une table ronde lors de laquelle Sonia Aya et plusieurs experts répondront aux questions du public.
- Samedi 25 novembre à 16h : Ciné-débat sur le film « Jusqu'à la garde »
Palme d'or à Cannes en 2017, ce film traite des difficultés d'une mère en instance de divorce pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violence. La projection est suivie d'un débat.

La culture

Selon le service culturel, ce sont majoritairement des femmes qui fréquentent les activités culturelles sur la ville (expositions, concerts, ateliers...)

La ville soutient la création et la diffusion culturelle. Pour le Virtuoz club, la ville met en avant majoritairement des artistes féminines.

Lors des événements autour de la journée internationale des droits des femmes, le service culturel a proposé son festival « telles femmes, tel film ». De plus, cette année, le partenariat avec le Louvre a permis la mise en place de « portraits de femmes » en mars 2023.

En 2023, la ville a également soutenu une artiste plasticienne Mathilde Segonds dans une résidence en milieu scolaire qui a travaillé sur le passé, le présent et le futur de Villeneuve-la-Garenne.

Villeneuve-la-Garenne a également soutenu une compagnie composée de comédiennes, photographes et illustratrices « I am a bird now » afin de travailler sur la culture et le lien social.

La ville s'attache depuis peu à nommer les nouveaux équipements publics de noms de femmes afin de rééquilibrer les noms qui sont jusque là très masculins.

Les sports :

Le service des sports et le service vie associative accompagnent les associations sportives dans leurs différents projets. Dans ces projets, plusieurs ont comme objectifs l'égalité femmes hommes. Plusieurs sections mixtes ou féminines se sont développées ces dernières années comme le foot féminin à l'AVG, la Djihene Academy, le handball féminin, le kung-fu...

- 2019 : création d'une station de cross-fit.
- 2020 : rénovation de l'aire de jeux rue du Haut de la Noue / allée Pasteur.
- 2021 : pas de PPIG en raison des conditions sanitaires.
- 2022 : création de quatre terrains de Street-basket 3x3.
- 2023 : végétalisation et transformation de la cour de l'école Jules-Verne en « Cours Oasis ».

Chaque année, la Ville organise une nouvelle édition des PPIG, toujours avec l'engagement municipal de réaliser le projet élu par les habitants avant la fin de l'année. Trois projets, retenus par le Maire et ses élus parmi une dizaine de projets constitués, sont soumis au choix des habitants sous la forme d'une votation par questionnaire. Toutefois, concernant le projet de Cour Oasis, il n'est pas possible de le réaliser totalement en 2023, pour 2 raisons : la complexité technique des réseaux localisés sous la cour ; les fenêtres d'intervention réduites aux périodes de vacances scolaires (pas d'élèves dans l'établissement). Le projet sera finalisé et livré durant l'été 2024. En conséquence, et dans le but de ne pas superposer 2 PPIG en même temps, la prochaine votation PPIG sera organisée en janvier 2025.

Faits marquants 2023 :

- Le Groupe de Suivi de Chantier (GSC) pour la démolition / reconstruction du groupe scolaire Jean-Moulin a été mis en sommeil, après une dernière réunion au mois de janvier pour acter la fin de la démolition. Il sera réactivé pour accompagner le nouveau projet d'école.
- Concernant ce projet, une vaste concertation (356 contributions formelles) a été organisée au mois de mai pour connaître les attentes des habitants relatives à ce nouvel établissement scolaire.
- Le Groupe de suivi de chantier (GSC) pour la réalisation du futur marché de centre-ville a été constitué. Il s'est réuni à 3 reprises dans le cadre du suivi de la démolition de l'ancienne halle. Composé d'une vingtaine d'habitants volontaires, il a rencontré mensuellement les techniciens du chantier pour réduire les contraintes des travaux pour les riverains (bruit, horaires et électrification du chantier, accès des engins au chantier et circulation...), pour veiller à la bonne gestion du site (dépollution, recyclage des matériaux déconstruits...).
- Poursuite des rendez-vous d'hyper-proximité entre le Maire, les élus, les techniciens, et les riverains d'une rue ou habitants d'une résidence : « Mon Maire, ma rue ». 1 réunion a ainsi permis d'échanger avec les riverains de la rue Pointet sur le passage du stationnement unilatéral alterné à un stationnement permanent en chicanes.
- Réalisation de 2 séries de 6 Comités Consultatifs de Quartier (CCQ), en mai et novembre. Ces réunions de quartier, où le Maire est présent, ont permis de rassembler quasiment 700 participants.
- Dès la rentrée scolaire de 2023, à la suite des émeutes urbaines de juin/juillet, le Maire a souhaité initier « Les Rendez-vous du Maire ». Il s'agit de réunions publiques thématiques avec des sous-populations caractéristiques (jeunes, seniors, parents d'élèves, acteurs associatifs). Le premier cycle de 4 réunions est quasiment achevé (jeunes le 22 janvier 2024) : 320 participants pour les 3 premières réunions.

En projet pour 2024 :

- Poursuite de l'accompagnement de la mise en œuvre des projets école Jean-Moulin et nouveau marché de centre-ville avec les Groupes de Suivi de Chantier déjà constitués,
- Maintien du lien d'hyper-proximité avec les habitants lors des opérations "Mon Maire, ma rue",
- Livraison du 4ème Projet Participatif d'Intérêt Général (Cour Oasis), Tenue de deux séries de CCQ en mai et novembre 2023.
- Poursuite des « Rendez-vous du Maire »

5. Vie associative

La Ville bénéficie d'un tissu associatif dense : plus de 300 associations dont une centaine très active. Elle organise chaque année la Rencontre des associations et a créé un Club des bénévoles. Elle a également mis en place un fond d'initiatives locales en 2018.

Les associations, qui œuvrent sur les thématiques du développement durable, participent activement aux actions de la Ville, manifestations (comme la Semaine du développement durable) ou projets. Des jardins partagés, animés par des associations, ont été créés dans certains quartiers de la Ville.

Faits marquants 2023 :

- Renforcement et restructuration du service municipal
- Proposition d'une nouvelle formule pour la Rencontre des associations
- Organisation des Assises des associations
- Simplification du dossier de demande de subvention des associations à la Ville et intégration d'une clause Egalité Femmes/Hommes

En projet pour 2024 :

- La poursuite de ces actions.

6. Manifestations

De nombreuses manifestations sont organisées sur la ville, comme la Semaine Bleue ou les Lumières de Noël... Pour son organisation, la Ville s'oriente de plus en plus vers des manifestations éco-responsables. La plupart des événements sont le support d'actions de sensibilisation.

En projet pour 2024 :

- Renforcer l'éco-responsabilité des manifestations,
- Poursuivre les actions de sensibilisation événementielles et ponctuelles.

3. A travers le dynamisme économique

1. Emploi et insertion

Afin de proposer un accompagnement de grande proximité aux demandeurs d'emploi et de travailler avec les entreprises sur leurs recrutements, la Ville a créé en 2012 l'**Espace emploi André Malraux**. Cet équipement abrite les équipes de la Mission locale et du service municipal de l'emploi, et accueille divers partenaires de l'insertion et de l'emploi.

Au sein de l'Espace Emploi, la Ville et ses partenaires proposent aux habitants un accompagnement individuel et sur-mesure à l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel. Ils bénéficient également des 10 postes informatiques de l'Espace public numérique (EPN). Chaque année, l'Espace Emploi accueille autour de 2 000 visiteurs.

Au-delà de son accompagnement au fil de l'eau, les équipes de l'Espace emploi conduisent des projets tout public (Forum emploi, sessions de recrutement,...) ou en direction de publics spécifiques : clauses sociales pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, actions de découverte des métiers, dispositif d'accompagnement collectif vers l'alternance, animation d'ateliers sur les savoir-être et la confiance en soi (posture et voix, socio-esthétique...), constitution et animation de Clubs emploi, Handi Job, etc.

Depuis juillet 2021, la Ville est labellisée **Cités de l'emploi**, qui lui permet de mettre en place différentes actions, notamment hors les murs.

En projet pour 2024 :

- Organiser différents événements : Forum de l'emploi en mars 2024, Forum de la reconversion professionnelle en avril 2024, Semaine de l'emploi en mai 2024, Forum Découverte des métiers jeunesse en juin 2024 (collèges et lycées)
- Faire vivre l'espace emploi en proposant des coachings des demandeurs d'emploi

2. Développement économique

Villeneuve-la-Garenne appartient à un territoire industriel dont la transition est souhaitée plus vertueuse. Aujourd'hui, l'économie est principalement tournée vers les secteurs du commerce, du transport et de la logistique, des services, du secteur de l'image et du numérique.

La Ville mène actuellement des actions pour :

- Favoriser le rapprochement entre les besoins des entreprises et des employeurs locaux et les demandeurs d'emploi du territoire afin de permettre une insertion durable des habitants sur le marché du travail et contribuer à réduire les migrations pendulaires. La proximité est dans l'intérêt des entreprises et des salariés, elle est déclinée à travers la mise en place des forums de l'emploi.
- Promouvoir les principes et les réalités de la Responsabilité Sociétale des Entreprises par leur ancrage local (parrainage, forum emploi et sessions de recrutement, actions de découverte des métiers...),
- Accueillir et accompagner les entreprises dans leurs besoins d'ancrage local,
- Consolider le tissu économique en créant des liens avec lui à travers le club entreprise,
- Créer les conditions pour accueillir TPE et start up en centre-ville.

Faits marquants 2023 :

- Début janvier 2023, installation du Club d'entreprises avec l'objectif de contribuer au développement économique de la ville en créant des liens avec les autres entreprises et les partenaires institutionnels,
- Organisation de Rencontres économiques : le 24 mars – Les grands projets d'une ville en mutation, le 8 juin – L'offre de restauration et des commerces pour les salariés et entreprises de la ville, le 20 octobre – Perspectives pour l'immobilier d'entreprises,

- Déménagement des entreprises situées à l'Hôtel d'entreprises et vente de ce bâtiment, 7 d'entre elles ont intégré l'IFOC,
- Accueil de permanences de l'association Adie qui finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité.

En projet pour 2024 :

- Accompagner les entreprises concernées dans leur participation aux JOP 2024,
- Soutenir le Club d'entreprises (AG, animation avec l'AVG, animation avec l'éducation nationale),
- Conventionner avec la CCI afin d'accompagner des auto-entrepreneurs (4 permanences prévues),
- Renouveler l'accueil de permanences de l'Adie dans différents lieux,
- Proposer 3 Rencontres économiques : Mobilité, Sécurité, Rénovation énergétique des bâtiments des entreprises.

3. Commerces

La Ville œuvre à la restructuration de cette offre composée de 80 commerces de proximité (hors centre commercial du Quartz) afin de développer l'attractivité du centre-ville et de la ville en général en contribuant à améliorer le cadre de vie : bourse aux locaux, droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux, diversification de l'offre alimentaire sur le marché et dans les commerces.

L'association des commerçants apporte une nouvelle dynamique dans les quartiers et développe diverses animations tout au long de l'année.

Faits marquants 2023 :

- Démolition de l'ancienne halle du marché.

En projet pour 2024 :

- Accompagner le démarrage des travaux de la nouvelle halle du marché,
- Conventionner avec la CCI pour la mise en place d'actions à destination des commerces.

5. Une exemplarité à renforcer

1. En déclinant les démarches éco-responsables internes

Suite à l'adoption du plan de sobriété, des gourdes et des polaires ont été distribuées aux agents. Ceci permet d'une part de réduire les déchets plastiques, et d'autre part, d'assurer un confort de travail aux agents malgré une régulation nécessaire des températures des bâtiments.

Dans ce cadre, les référents développement durable ont rédigé une charte éco-responsable pour rappeler les bonnes pratiques. Celle-ci a été affichée lors de la Semaine du développement durable et accompagnée de la proposition de défis sur cette période. 13 équipes ont été constituées représentant 54 agents.

La Ville construit une démarche Qualivilles, référentiel de certification de service qui porte sur la qualité de la relation citoyenne.

2. En s'appuyant sur la commande publique

Depuis 2004, la Ville a mis en place des critères de développement durable pour certains de ses marchés publics, imposé des performances environnementales et intégré des clauses sociales dans certains marchés publics. Une charte intercommunale des clauses sociales est en cours d'élaboration.

En 2022, la Ville a démarré l'élaboration de son **schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsable** (SPASER - obligatoire dès 50 millions €HT d'achats annuels), suivant les 5 grandes thématiques : un achat public au service d'un développement économique responsable et vertueux du territoire, une commande publique locale qui soutient l'économie sociale et solidaire et favorise l'insertion sociale, une commande publique régionale en pointe sur les enjeux environnementaux et l'économie circulaire, une commande publique locale performante, innovante et soucieuse de la bonne gestion des deniers publics, une gouvernance et un pilotage de la commande publique encore plus responsable au sein de la Ville.

Faits marquants 2023 :

- Approbation du SPASER en Conseil municipal de décembre.

3. En déployant la dématérialisation

La Ville a entrepris un important chantier pour dématérialiser ses procédures. Elle a ciblé son action sur les secteurs de la commande publique, du courrier et des finances (avec 3 volets réalisés : les bons de commande, les bordereaux et les factures).

En 2023, la Collectivité a poursuivi cette action en confortant :

- La dématérialisation avec le lancement du projet de parapheur électronique,
- La dématérialisation des fiches de paie avec le déploiement de coffres-forts électroniques pour les agents,
- Le déploiement du nouveau logiciel courrier.

Par ailleurs, la Ville a déployé une nouvelle formule du magazine municipal avec du papier labellisé PEFC qui participe à la gestion durable des forêts (garantie contre la déforestation).

4. En optimisant le télétravail

Début 2020, la phase expérimentale du télétravail a été lancée, avec une quinzaine d'agents volontaires. Avec la crise sanitaire, le télétravail a été amplifié et élargi suivant les directives du gouvernement. Désormais, le télétravail est une option possible pour les postes le permettant selon un forfait de 25 jours par an, ou d'une journée fixe par semaine.

En 2023, on recense 32 nouveaux télétravailleurs, portant le nombre à plus de 80 télétravailleurs réguliers au sein de la collectivité.

5. En réduisant l'impact des déplacements

La flotte automobile (environ 70 véhicules) est aujourd'hui dotée de 26 véhicules électriques et 1 hybride. Avec la mise en place de la Zone à Faibles Émissions mobilité, les véhicules sont désormais pourvus de vignettes Crit'Air.

| Crit'Air E | Crit'Air 1 | Crit'Air 2 | Crit'Air 3 | Crit'Air 4 et plus | Total |
|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| 26 (26 en 2022) | 7 (3 en 2022) | 19 (19 en 2022) | 6 (7 en 2022) | 9 (9 en 2022) | 67 (64 en 2022) |

Répartition des véhicules communaux suivant les vignettes Crit'Air

La flotte automobile comprend également 2 autocars thermique (Crit'Air 3 et 5), 2 chariots élévateurs (1 au gaz et 1 électrique, 3 tracteurs, 2 véhicules poids-lourds (Crit'Air 4 et 5) et 1 moto 3 roues électrique.

Le développement du télétravail et des réunions en distanciel ont permis de diminuer les déplacements des agents. De nombreux agents optent pour les mobilités douces pour leurs trajets domicile/travail ou internes à la collectivité.

Un état des lieux des stationnements vélos pour les agents a été amorcé à l'été 2023, dans l'objectif de le renforcer afin de favoriser les déplacements domicile/travail des agents en vélo.

En plus de la participation de la Ville pour l'achat des titres de transport pour les trajets domicile-travail des agents, la Ville a mis en place le Forfait Mobilité Active, qui permet d'octroyer une prime annuelle aux agents effectuant ces trajets en vélo ou en covoiturage.

En projet pour 2024 :

- Décliner régulièrement les engagements de la charte éco-responsables, avec des focus en lien avec les événements nationaux, la saisonnalité...
- Poursuivre les actions de dématérialisation et s'inscrire dans la démarche proposée par l'EPT Boucle Nord de Seine pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable,
- Poursuivre le plan de renouvellement de la flotte automobile,
- Enclencher une étude type Plan Mobilité Administration,
- Renforcer les stationnements vélos pour les agents,
- Acquérir des vélos communaux pour les déplacements internes des agents.